

Adresse des officiers, sous-officiers et gendarmes de la gendarmerie faisant le service à l'armée d'Italie qui manifestent leur indignation contre l'armée de Marseille, lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des officiers, sous-officiers et gendarmes de la gendarmerie faisant le service à l'armée d'Italie qui manifestent leur indignation contre l'armée de Marseille, lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 515-516;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21685\\_t1\\_0515\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21685_t1_0515_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Liberté, Égalité, fraternité,  
Vive la République ou la Mort.

#### Représentans

Si des laboureurs composans la masse de cette société, ne peuvent avoir l'éloquence des orateurs, ils ont des coeurs sensibles et reconnoissans pour sentir les bienfaits de vos pénibles travaux.

Les bénir, les seconder de tous nos efforts en redoublant de zèle et de courage, dans la culture de nos champs, c'est ce que nous faisons, de tout notre pouvoir.

Continués, donc représentans généreux de diriger aussi dignement que sagement la marche triomphante de notre révolution; notre affaire a nous est de bien tenir la charüe; alors chacun dans son état, dans son poste et a sa place travaillant au même but, la République est impérissable.

Pendant que nous allons ensemer nos terres pour nourrir nos armées, cultivé ce beau champ des vertus républicaines qui, sillonné par l'égalité, hercé par la fraternité vous donnera une récolte certaine en moeurs comme en morale, surtout en observant que l'ivraie fut soigneusement extrait du grain pur.

Pour cela... périssent donc les tyrans les traîtres, les conspirateurs.

Guerre ouverte aux dilapidateurs, aux malveillans, aux intrigans, qui voulant être et faire tout, autant par cupidité que par caractère dominant ne sont sous le masque outré du patriotisme, que de vrais despotes d'autant plus dangereux qu'abusant de leurs moyens, de leurs talans quand ils en ont, entravent, trompent et corrompent en un mot empoisonnent tout.

Pour cela... protection à l'innocence, au foible, à l'opprimé, secours aux malheureux, récompense aux mérites, au dévouement à la patrie, reconnoissance aux actes d'humanité, de générosité.

Pour cela... encouragement à l'agriculture, au commerce, accueil aux arts, aux sciences, à l'industrie, hommage à la vertu, à la vérité, à la raison.

Enfin, justice, justice, en tout et partout. Voilà nos voeux ardents; déjà vous les avez mis à l'ordre du jour, en y ajoutant la proscription de la terreur, fléau du bien, déjà nous en éprouvons les heureux effets, il étoit temps, puisqu'il n'est que trop vrais que la tyrannie plannoit sur nos têtes et n'offroit plus qu'un spectacle effrayant de crime et d'atrocité, en nous réduisant à l'esclavage et au désespoir.

O patrie... o liberté chérie... tu étois donc a la disposition de tes assassins; c'est par le fer et le sang, que ces monstres vouloient te précipiter dans l'habime?

Mais dignes Représentans, votre energie, votre courage, nous ont sauvés, recevez la bonne intention que nous avons de vous en remercier et de vous en féliciter. Tant de succes au milieu de tant d'écueils étoient dignes de vous. Recevez de nouveau notre serment d'attachement, d'unité, d'indivisibilité, d'obéissance aux loix et à la représentation nationale dans la

Convention *seule*. Comtez que nous ne cesseront jamais d'être les dignes enfans de la patrie et pendant que les notres la deffendent si victorieusement aux frontières; nous la deffendrons au dedans jusqu'à notre dernier soupir qui sera toujours le cri cheri de vive la République, vive la Convention.

Les membres composant le bureau de la société populaire.

LOINNEY, *président*, DUMAY,  
VUILLEMENOT, *secrétaires*.

## 24

**La société populaire de Marseille [Bouches-du-Rhône] écrit que le peuple de cette commune remercie la Convention du décret qu'elle a rendu le 13 vendémiaire en faveur de la citoyenne Claire Monnier, femme Doude, et présente des réflexions sur les juges qui ont condamné à mort cette femme qu'ils devoient absoudre.**

**Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Législation (104).**

## 25

**Les officiers, sous-officiers et gendarmes de la gendarmerie faisant le service à l'armée d'Italie, manifestent leur indignation sur ce que la gendarmerie de Marseille [Bouches-du-Rhône] a outragé la représentation nationale, et méconnu les lois et les arrêtés du comité de Sûreté générale; ils protestent que, dans toutes les occasions, leur unique point de ralliement sera la Convention nationale.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (105).**

[*Les officiers, sous-officiers et gendarmes de l'armée d'Italie à la Convention nationale, Nice, le 24 vendémiaire an III*] (106)

Citoyens Représentans,

La Convention nationale et sa représentation ont été outragées par la gendarmerie de Marseille qui a méconnu les loix et les arrêtés du comité de Sûreté générale et à été constamment à la tête des séditions qui ont agité cette commune, une telle conduite fait frémir d'horreur tous les bons républicains et la gendarmerie de service à l'armée d'Italie, voue à l'exécration publique, ceux de leurs ci-devant camarades de Marseille, qui ont eu la témérité d'oublier leur devoir pour se livrer à la scélé-

(104) P.-V., XLIX, 35. *Bull.*, 21 brum.

(105) P.-V., XLIX, 35.

(106) C 325, pl. 1412, p. 14. *Bull.*, 21 brum.

ratasse; elle proteste que dans toutes les occasions son point de ralliement sera la Convention; qu'elle suivra rigoureusement ses lois et les fera observer, que la représentation nationale sera toujours respectée ainsi que les propriétés et les personnes, qu'elle cherchera enfin à mériter par sa conduite l'estime et la confiance de tous les bons citoyens.

VIRVEIN, *chef d'escadron*, AUDIFFRET,  
SIGNORET, *capitaines*, BOUDON,  
*maréchal de logis et 40 autres signatures.*

## 26

**Quatre déserteurs prussiens et autrichiens écrivent de Louviers [Eure] où ils sont détenus, pour porter des plaintes contre leur commandant.**

Renvoi au comité de Salut public (107).

## 27

a

**L'agent national près le district de Vannes [Morbihan] écrit que des biens d'émigrés, estimés 8130 L, ont été vendus 18025 L (108).**

b

**Lettre de l'agent national, près le district de Lisieux [Calvados], qui annonce que des biens d'émigrés, estimés 97948 livres, ont été vendus 271947 livres (109).**

c

**Le substitut de l'agent national, près le district de Saint-Quentin [Aisne], donne connoissance que des biens d'émigrés, estimés 24520 L, ont été vendus 167000 L (110).**

d

**Les administrateurs du district de Mortagne [Orne] adressent à la Convention nationale le tableau des biens d'émigrés qui ont été vendus, dans ce district, dans**

(107) P.-V., XLIX, 35-36.

(108) P.-V., XLIX, 36. *Bull.*, 21 brum.

(109) P.-V., XLIX, 36. *Bull.*, 21 brum.

(110) P.-V., XLIX, 36. *Bull.*, 21 brum.

**la dernière décade de vendémiaire; d'où il résulte que des biens estimés 19955 L, ont été vendus 105589 L 19 s 9 d (111).**

e

**L'agent national, près le district de Lisieux [Calvados], écrit encore que onze lots de biens nationaux, estimés 18800 L, ont été vendus 96375 L (112).**

f

**L'agent national, près le district de Senlis [Oise], informe la Convention que des biens d'émigrés, estimés 511782 L 19 s 3 d, ont été vendus 1416241 L; que d'autres biens aussi d'émigrés, estimés 2360 L, ont été vendus 9825 L (113).**

**Insertion au bulletin de ces six lettres et renvoi au comité des Domaines, section de l'aliénation (114).**

## 28

a

**L'agent national, près le district de Saint-Omer [Pas-de-Calais], après avoir annoncé que les citoyens de ce district veillent sur les aristocrates, les intrigants et les êtres immoraux et sont invariablement attachés à la Convention nationale, fait part des succès des ateliers de ce district pour la fabrication du salpêtre et déclare que ce district en fournit chaque décade cinq mille livres (115).**

L'agent national du district de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais, fait part à la Convention nationale des succès des ateliers de salpêtre de ce district. Malgré les différentes réquisitions qu'y accumule la proximité des frontières, dit-il, le district de Saint-Omer a plus que doublé la quantité de salpêtre exigé par la loi puisqu'au lieu de mille livres par décade, il en est fourni deux mille six à sept cents livres : cinq ateliers commissionnés ajoute-t-il, donnent à peu près le même résultat; ainsi le sol du district de Saint-Omer fournit chaque décade 5000 livres de salpêtre (116).

(111) P.-V., XLIX, 36. *Bull.*, 21 brum.

(112) P.-V., XLIX, 36. *Bull.*, 21 brum.

(113) P.-V., XLIX, 36. *Bull.*, 21 brum.

(114) P.-V., XLIX, 36.

(115) P.-V., XLIX, 36-37.

(116) *Bull.*, 21 brum.